

Spécial
10 km

Samedi
17 mai
2014



Flash Info

Bezannes — mai 2014 — n° 291



Bezannes accueillera une épreuve qualificative aux Championnats de France de 10 km en partenariat avec le DAC Reims Athlétisme samedi 17 mai prochain.

Vous trouverez toutes les modalités pour votre inscription en page 4.

Si vous devez vous déplacer à l'extérieur

de la commune, rentrer à votre domicile en fin de journée ou recevoir des invités le 17 mai au soir, **nous vous informons que la circulation sera perturbée, voire difficile par endroits dès 18 h 00 et jusqu'à 21 h 00.**

Nous vous proposons ce document afin de vous permettre de vous organiser en conséquence.



Interdiction
de circulation
et de stationnement
sur le parcours

Rues concernées :
Rue des Têtes de Fer
Rue des Marsillers
Chemin d'Ormes
Rue de la Gazette
Rue des Pressoirs
Rue Alfred Gérard
Rue Victor Lambert
Rue de la Bergerie
Rue St Rémi
Rue de Sacy
Rue Source de Muire

Entre 18 h 00 et 21 h 00, Bezannes
sera fermée à la circulation
depuis le rond point du CREPS

-  Départ Rue de Sacy
-  Barrières
-  Arrivée Rue Source de Muire
-  Feux par alternance

Entrée dans la commune possible par la rue Raymond Mathieu, la Route des Mesneux. Des feux tricolores fonctionneront par alternance le long de la rue des Têtes de Fer (près du Tennis Club). Si vous devez vous déplacer, prévoyez de laisser votre véhicule en dehors de la zone qui sera fermée à la circulation.

Horaires des courses et animations

18 h 30	Animations Eveil Athlétique (enfants nés en 2005/2006/2007) suivant directives FFA sans classement / parcours ludique en endurance	
19 h 10	2,4 km	Benjamins (nés en 2001/2002) Minimes (nés en 1999/2000)
19 h 20	1 km	Poussins (nés en 2003/2004)
19 h 50	10 km	Femmes (nées avant 1999)
20 h 00	10 km	Hommes (nés avant 1999)
21 h 00	Récompenses à la salle municipale	



Course Jeunes

Elle se déroule autour de l'Espace : rue de Sacy, rue des Têtes de Fer et rue Source de Muire.

En fonction de leur âge, les enfants font la boucle 2 ou 4 fois.

Plan d'animation Eveil Athlétique (pour enfants de 6 à 9 ans)



Biathlon course lancer : le principe

Démarre par une série de 3 lancers qui déterminent les groupes de départ :

- Si réussite de 2 lancers, entame le 1^{er} tour de 150 mètres
- Si réussite de 1 lancer, entame le 1^{er} tour de 150 mètres + 40 mètres
- Si pas de réussite, entame le 1^{er} tour de 200 mètres + 80 mètres

A chaque passage, sur l'aire de lancers, 3 lancers de vortex :

- Si réussite de 2 lancers, entame le 2^{ème} tour de 150 mètres
- Si réussite de 1 lancer, entame le 2^{ème} tour de 150 mètres + 40 mètres
- Si pas de réussite, entame le 2^{ème} tour de 150 mètres + 80 mètres

A chaque passage devant la Mairie, il sera remis un ticket. Le but est de faire le plus de tours pendant la course de biathlon qui durera 7 minutes.



Inscription

- Par correspondance avant le 14 mai 2014 (DAC Reims 8 rue Joseph Jacquet 51100 REIMS). Votre bulletin d'inscription est à expédier ou à déposer accompagné de son règlement et du certificat médical de non contre-indication à la pratique de **l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date du 17 mai 2014** (pour les non-licenciés) ou de la photocopie de la licence FFA ou FFTri ou FFCO ou FFPM ou UNSS ou UGSEL en cours de validité.

- **Sur place le samedi 17 mai à partir** de 16 h 30 à la salle municipale de Bezannes (hors enfant du Groupe Scolaire Sylvain Lambert dont l'inscription est prise en charge par la Mairie et qui sera effective au plus tard le 9 mai). Fin des inscriptions 30 minutes avant chaque course. Le dossard sera à retirer à la salle municipale.

Tarifs

- **3 €** pour la course des jeunes.
La Mairie prend en charge les frais **d'inscription des enfants du groupe scolaire de Bezannes.**
- **10 €** pour la course (si inscription avant le 17 mai)
- **12 €** le jour de l'épreuve

Le paiement par chèque se fait à l'ordre du DAC Reims Athlétisme.

Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès de Groupama Reims couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne prêtant son concours à **l'organisation de la manifestation et** désignés à cet effet.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L 321-4 du code du sport).

Récompenses

- Lots à tous les participants, tirage au sort des dossards présents.
- Tirage au sort pour les courses jeunes.
- Coupes aux premiers Bezannais.
- Récompenses aux premiers de chaque catégorie.

Utilisation d'images

En participant à cette manifestation, vous acceptez irrévocablement la captation photographique ou vidéographique de votre image. Ces images pourront être exploitées sous quelque forme que ce soit. Par votre inscription, vous vous engagez à ne pas tenir responsable les photographes, ainsi que les responsables du DAC Reims, et toutes personnes agissant avec leur autorisation en ce qui **relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur, et de densité qui pourrait survenir lors de l'utilisation de photographies ou images.**

